

ANNEXE 4**PROCURATION**ÉLECTIONS PARTIELLES À
LA COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE

06 DÉCEMBRE 2022

Je, soussigné·e (NOM, Prénom) :

inscrit·e dans le collège : Professeurs et personnels assimilés - Secteur 2 (Lettres,
sciences humaines et sociales)

donne procuration à :

membre du même collège et secteur de formation,

aux fins de voter pour moi aux élections à la commission de la formation et de la vie universitaire.

Lors du dépôt de la procuration, **le mandant doit présenter sa carte professionnelle ou un justificatif d'identité.**Le _____
Mention manuscrite : *Bon pour pouvoir*
Signature :

<i>Cadre réservé à l'administration</i>	Bureau de vote n° : _____
Date de dépôt : _____	Procuration n° _____
Au dépôt de la procuration le mandant a présenté	<input type="checkbox"/> sa carte professionnelle <input type="checkbox"/> sa carte d'identité

Les informations recueillies sur les formulaires sont enregistrées par l'Université de Tours dans un fichier informatisé dans le cadre des élections.
Elles sont conservées pendant une durée de trois mois et sont destinées à la Direction des affaires juridiques et du patrimoine.

Conformément aux articles 15 à 21 du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (RGPD), vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, à la limitation du traitement et à la portabilité par le biais du formulaire accessible à l'adresse suivante : <https://www.univ-tours.fr/politique-rgpd>.

À défaut de réponse ou en cas de désaccord avec la réponse apportée par le Délégué à la protection des données de l'université, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la Commission nationale Informatique et Libertés (CNIL) :

- Par courrier postal : Commission nationale de l'informatique et des libertés, Service des plaintes - 3 Place de Fontenoy TSA80715 - 75334 PARIS CEDEX 07
- En remplissant le formulaire suivant : <https://www.cnil.fr/fr/plaintes>